

## Usage collectif

### Esprit et intention

1. Le COC se positionne comme un organisme axé sur l'athlète
2. Le COC et les athlètes sont partenaires
3. Créer une relation mutuellement bénéfique entre le COC, les athlètes et les partenaires du COC.
4. Permettre au COC de transmettre les valeurs à ses partenaires tout en protégeant les droits des athlètes et leur capacité à créer de la valeur.

### Usage collectif

L'utilisation de l'image collective/groupe collectif fait référence uniquement à Équipe Canada en tant que collectivité - à définir comme une image où au moins 15 athlètes de cinq sports sont représentés (« image collective »).

	<b>PARAMÈTRES POUR LES ACTIVATIONS D'UTILISATION COLLECTIVE</b>	
<b>TYPE D'IMAGE COLLECTIVE</b>	Images d'équipe  Images des cérémonies d'ouverture et de clôture, autres « images d'équipe » provenant d'événements du COC (Célébration d'Équipe Canada, Départ de l'équipe, etc.).	Création où Équipe Canada est représentée comme collectivité.
<b>ÉTENDUE</b>	Minimum de 15 athlètes de cinq sports représentés  Aucun accent indu sur un athlète ou un sport en particulier (à l'exception du porte-drapeau dans les images de la cérémonie d'ouverture et de clôture).	
<b>COMMUNICATION</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  Les athlètes sont informés de l'utilisation proposée de l'image
<b>REFUS</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>  Possibilité de refuser dans les cinq jours suivant la réception de l'avis d'utilisation de l'image en cas de conflit avec le commanditaire
<b>PÉRIODE D'UTILISATION DE L'IMAGE</b>	Trois cycles des Jeux olympiques (12 ans)	Trois cycles des Jeux olympiques (12 ans)

\*Note - Toute utilisation de la représentation d'un(e) athlète, en dehors de l'utilisation de l'image collective, par un partenaire du COC doit être négociée directement entre le partenaire du COC et l'athlète et/ou son représentant, aux taux du marché alors en vigueur.